

Revue A.R.T

Normes de publication

Les articles doivent comporter entre quinze mille et trente-cinq mille signes, ponctuation et bibliographie comprises.

Formatage du document

Marges :

- i. Corps de l'article : 2,5 cm partout
- ii. Citations détachées du texte : 1,5 cm à gauche

Interligne : 1 dans le corps du texte

Police : *Palatino Linotype*

- i. Corps de l'article : 12pts
- ii. Citations détachées du texte : 11pts
- iii. Notes de bas de page : 10pts, sans alinéa.

Saisie du texte : Justifié

Titre de l'article : gras, 14pts, centré

Auteur de l'article : prénom nom, 12pts, alignement à droite

Institution : Institution, Laboratoire, 12pts, italiques

Sous-titres : minuscules, gras, 12pts, justifié

Mots-clefs : 5 mots clefs, 11 pts, justifié. Ils sont suivis d'un résumé (mêmes normes que pour le corps de l'article, mais police 11 pts).

Alinéa : chaque nouveau paragraphe commence par un alinéa de 1,25cm. Les citations détachées du texte ne comportent pas d'alinéa.

Critères de rédactions

Les citations de moins de trois lignes sont données dans le texte, entre guillemets, en caractères romains (pas d'italique).

Les citations de plus de trois lignes sont détachées, avec une marges de 1,5cm à gauche, alignées à droite, sans guillemets.

Abréviations :

- cf. (et non « voir »), caractères romains
- *op. cit.* en italiques
- éd. pour « éditeur.s »
- p. pour « page.s » / pp. lorsqu'il s'agit de l'abréviation de « páginas ».

Le point ferme les citations et se place après les guillemets et les appels de note, sauf lorsque les mots entre guillemets constituent une citation ou une unité.

Pour les guillemets entre guillemets on utilise le format anglais (" ") à l'intérieur du format français (« »).

Les citations tronquées sont indiquées par [...].

La ponctuation de la langue du texte (français, anglais, espagnol portugais ou autre langue européenne) est acceptée.

Référencement bibliographique

Chaque fois qu'il sera nécessaire, on indiquera le nom de l'auteur d'où provient la référence, en note de bas de page et en petites majuscules, suivi de la date de l'ouvrage auquel on fait référence et de la page. Les termes seront séparés par virgule, entre le nom et l'ouvrage, par une virgule, pour indiquer la page. Il n'est pas nécessaire d'écrire « p. » devant le numéro de page.

Exemple ► RICŒUR, 1985, 344.

Lorsqu'on se réfère à plusieurs ouvrages d'un même auteur, publiés la même année, on les identifiera par des lettres, immédiatement collés à la date

Exemple ► Paul Ricœur indiquait que « le récit de fiction est quasi historique dans la mesure où les événements irréels qu'il rapporte sont des faits passés pour la voix narrative qui s'adresse au lecteur ; c'est ainsi qu'ils ressemblent à des événements passés et que la fiction ressemble à l'histoire » (1985a, 344).

Bibliographie en fin d'article

Elle sera précédée d'un saut de page.

Style

- i. Interligne simple avec indentation de la deuxième ligne à 1,5cm.
- ii. Lorsque l'on mentionne plusieurs ouvrages d'un même auteur, le nom de celui-ci est donné une seule fois, les titres suivants étant précédés d'un tiret long.
- iii. Pour les URL : on les indique à la fin de la référence : « URL : [www.***](#) »

Contenu

- i. On mentionne : Nom et initiale du prénom, date de publication entre parenthèses, titre de l'ouvrage en italique, lieu de publication, maison d'édition et collection (le cas échéant), pages (s'il s'agit d'un article).
- ii. Les titres d'articles, récits courts, poèmes s'écrivent entre guillemets, sans italiques, et sont suivis de « *in* » s'ils font partie d'une anthologie ou d'un ouvrage collectif (hors périodique) ; on ne précise « *in* » avant de mentionner le titre s'il s'agit d'un périodique.
- iii. Les titres de films s'écrivent en italiques, comme les ouvrages écrits.